

République de Côte d'Ivoire
Union-Discipline-Travail

Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie



**PROGRAMME D'ACCES A L'ELECTRICITE ET AU NUMERIQUE
DANS LE NORD DE LA COTE D'IVOIRE (NEDA)**

PROJET BANQUE MONDIALE

**TRAVAUX D'EXTENSION ET DE RENFORCEMENT DES RESEAUX DE
DISTRIBUTION DANS 45 LOCALITES DU NORD ET DE L'EST DE LA
CÔTE D'IVOIRE**

FINANCEMENT CI-ENERGIES

Budget 2023, Ligne 2393

Avis d'Appel d'Offres National (AON)

APPEL D'OFFRES NATIONAL N°T 1223 / 2023

1. Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES), dans le cadre de son budget (ligne N° 2393), a obtenu des fonds, afin de financer *le Programme d'Accès à l'électricité et au numérique dans le Nord de la Côte D'ivoire (NEDA)* et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché des **travaux d'extension et de renforcement des réseaux de distribution dans 45 localités du Nord et de l'Est de la Côte d'Ivoire**.
2. **Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES)** sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Lots	Intitulé des travaux	<u>Délai d'exécution</u>
Lot 1	Travaux d'extension et renforcement du réseau électrique de 8 chefs-lieux de sous-préfecture de la Côte d'Ivoire : ASSUEFRY, DIAMBA, KOKOMIAN, KOUASSI-DATEKRO, KOUASSI-NIANGUINI, TANKESSE, TIEDIO, TIENKOIKRO - Construction de 7,1 km de réseau HTA en Almélec 54 mm ² - Installation de 15 Transformateurs H 61 33/0,4 kV - Construction de 113 km de réseau BT	Cinq cent quarante-huit (548) jours ou Dix-huit (18) mois
Lot 2	Travaux d'extension et renforcement du réseau électrique de 07 chefs-lieux sous-préfecture de la Côte d'Ivoire : AMANVI, APPIMANDOU, BANDAKAGNI TOMORA, GOUHERE, PINDA BOROKO, TABAGNE, TAUDI - Construction de 8,34 km de réseau HTA en Almélec 54 mm ² - Installation de 14 Transformateurs H 61 33/0,4 kV - Construction de 139 km de réseau BT	Cinq cent quarante-huit (548) jours ou Dix-huit (18) mois
Lot 3	Travaux d'extension et renforcement du réseau électrique de 09 chefs-lieux de sous-préfecture de la Côte d'Ivoire SOMINASSE, BOAHIA, BONDO, DIMANDOU, YOROBODI, LAUDI-BA, SAPLI-SEPINGO, SOROBANGO, YEZIMALA I - Construction de 9,67 km de réseau HTA en Almélec 54 mm ² - Installation de 21 Transformateurs H 61 33/0,4 kV - Construction de 126 km de réseau BT	Cinq cent quarante-huit (548) jours ou Dix-huit (18) mois
Lot 4	Travaux d'extension et renforcement du réseau électrique de 07 chefs-lieux de sous-préfecture de la Côte d'Ivoire : BOGOF, KAKPIN, KOTUBA, ONDEFIDOU, YONDOU, TAGADI, BILIMONO - Construction de 5,97 km de réseau HTA en Almélec 54 mm ² - Installation de 13 Transformateurs H 61 33/0,4 kV ; - Construction de 167 km de réseau BT	Cinq cent quarante-huit (548) jours ou Dix-huit (18) mois
Lot 5	Travaux d'extension et renforcement du réseau électrique de 6 chefs-lieux de sous-préfecture de la Côte d'Ivoire BOUKO, DANO, GOGO, KALAMON, NIAMOU, TOUGBO - Construction de 4,3 km de réseau HTA en Almélec 54 mm ² - Installation de 7 Transformateurs H 61 33/0,4 kV - Construction de 159 km de réseau BT	Cinq cent quarante-huit (548) jours ou Dix-huit (18) mois
Lot 6	Travaux d'extension et renforcement du réseau électrique de 8 chefs-lieux de sous-préfectures de la Côte d'Ivoire : DIAWALA, KAOUARA, KOUMBALA, NAFANA, NIELLE, SIKOLA, TONGONIERE, TOUMOUKRO - Construction de 12,9 km de réseau HTA en Almélec 54 mm ² - Installation de 31 Transformateurs H 61 33/0,4 kV - Construction de 189 km de réseau BT	Cinq cent quarante-huit (548) jours ou Dix-huit (18) mois
Lot 7	Travaux de renforcement des réseaux HTA existant : - Renforcer l'artère principale du départ, du poste source de Bondoukou jusqu'à la localité de Goumere en Alm 148 mm ² sur une longueur de 35 km; - Renforcer le tronçon Goumere – Sogui en Alm 93 mm ² sur 22 km + Pose d'un régulateur de tension à l'entrée de la localité de Sogui - Renforcer l'artère principale du départ, de la localité de Welekei jusqu'à la localité de Sangabilé en Alm 93 mm ² sur une longueur de 35 km;	Cinq cent quarante-huit (548) jours ou Dix-huit (18) mois

	- Renforcer le tronçon Sangabilé – kamala en Alm 54 mm² sur 12 km ; - Renforcer le tronçon Sorobango – Tambi en Alm 54 mm² sur 18 km	
Lot 8	Travaux de renforcement des réseaux HTA - Construire un départ 30 kV de 46 km en aérien (Alm 148 mm²) + Installer deux (2) régulateurs de tension - Renforcer l'artère principale du départ, du poste source jusqu'à la localité de Nombonkaha en Alm 148 mm² sur une longueur de 20 km; - Renforcer le tronçon Koumbala – Sambakaha en Alm 93 mm² sur 25 km; - Renforcer le tronçon Ouangolo – Zegoua en Alm 93 mm² sur 100 km	Cinq cent quarante-huit (548) jours ou Dix-huit (18) mois

Tout délai supérieur à celui indiqué entraînera le rejet de l'offre pour ce lot.

Les marchés seront passés sur **prix unitaires**.

NB : Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

- La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert national (AOON) telle que défini dans le Code des Marchés publics à l'article 56, et ouvert à tous les candidats éligibles.
- Les candidats intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du **Service Marchés de CI-ENERGIES, sis à Abidjan Plateau, Immeuble EECl, 1er étage porte A28, Tél : +225 27 20 20 68 27 / 27 20 20 60 89.**
- Les exigences en matière de qualifications sont :
 - La conformité des pièces administratives et juridiques
 - La capacité technique et financière

(Voir le document d'Appel d'Offres pour les informations détaillées).

- Les candidats peuvent retirer le Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après contre un paiement non remboursable de **cinquante mille Francs (50 000 F) CFA (montant à payer contre reçu chez le caissier au 16ème étage de la Tour EECl, Plateau Porte 16T02).** Le mode de paiement sera en espèces.

Le dossier d'Appel d'Offres sera retiré en fichier électronique.

- Les offres devront être soumises **en ligne sur l'espace virtuel (SIGOMAP V2) dédiée à cet effet au plus tard le 15 / 02 /2024, à 10 heures 00 minute** Temps Universel. La soumission des offres par voie électronique **sera autorisée**. Les offres transmises après la date et l'heure limites de remise des offres **ne seront pas acceptées**.

L'ouverture des plis se fera en ligne sur l'espace virtuel (SIGOMAP V2) dédiée à cet effet le 15/02/2024 à 10 heures 30 minutes Temps Universel, par les membres de la Commission d'Ouverture des plis et de Jugement des Offres en présence des représentants des candidats connectés sur la plateforme.

8. Les offres doivent comprendre une garantie d'offres établi par une banque, un organisme financier ou un tiers agréé par le Ministre chargé des Finances de Cote d'Ivoire ou délivré par une banque établie dans l'espace UEMOA, d'un montant de :

- Lot 1 : quarante millions de Francs (40 000 000 F) CFA ;
- Lot 2 : quarante millions de Francs (40 000 000 F) CFA ;
- Lot 3 : quarante millions de Francs (40 000 000 F) CFA ;
- Lot 4 : quarante millions de Francs (40 000 000 F) CFA ;
- Lot 5 : trente-cinq millions de Francs (35 000 000 F) CFA ;
- Lot 6 : cinquante millions de Francs (50 000 000 F) CFA ;
- Lot 7 : quarante millions de Francs (40 000 000 F) CFA ;
- Lot 8 : soixante millions de Francs (60 000 000 F) CFA.

La garantie d'offre doit demeurer valide durant toute la durée de validité des offres et pendant 30 jours après l'expiration de la durée de la validité de l'offre soit (120 jours +30 jours = 150 jours).

Si un soumissionnaire produit une garantie d'offres émanant d'une banque étrangère (banque hors espace UEMOA), celle-ci doit être accompagnée d'une convention signée entre le garant et une banque établie en Côte d'Ivoire ou dans l'espace UEMOA.

9. Dès la validation de la décision d'attribution du ou des marché(s), CI-ENERGIES publiera sur l'espace virtuel (SIGOMAP V2) et par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra à la disposition des soumissionnaires, le rapport d'analyse de la Commission d'ouverture des plis et de jugement des offres ou en délivrera copie à leur demande et à leur frais.
10. Les marchés issus du présent appel d'offres seront soumis aux formalités de timbre, d'enregistrement et de redevance de régulation (0,5% du montant hors taxes du marché) aux frais du ou des titulaire (s), à reverser à l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP).
11. Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire notamment à l'ordonnance n° 2019-679 du 24 juillet 2019, portant code des marchés publics et ses décrets d'application.